



# L'AGENDA 21 LOCAL DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA HAUTE GIRONDE



**RAPPORT D'ACTIVITÉS – ANNÉE 2008**

*Partageons notre avenir !*

**En partenariat avec le Conseil Général de la Gironde**



**Syndicat Mixte du Pays  
de la Haute Gironde**  
*Maison des Services au Public  
32, Rue des Maçons - BP 134  
33391 BLAYE cedex  
Tél : 05 57 42 68 90 - Fax : 05 57 42 68 91  
e-Mail : [pays.haute.gironde@wanadoo.fr](mailto:pays.haute.gironde@wanadoo.fr)*

**Contact : Sébastien ROUAUD**  
Février 2009

## PREAMBULE

Le Syndicat Mixte du Pays de la Haute Gironde a répondu en juin 2005 à l'appel à projet lancé par le Conseil Général de la Gironde pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un Agenda 21 local.

Par cette candidature, il ne s'agissait en aucun cas de relancer à nouveau une démarche de projet, puisque le Pays disposait déjà d'une stratégie de développement à 10 ans avec la charte de Pays. Son élaboration s'appuyait déjà à l'époque sur les principes fondamentaux du développement durable : participation des acteurs, transversalité des approches, pilotage de la démarche,... Elle a duré plus de trois ans et a largement mobilisé les acteurs socio-économiques et associatifs du Pays (Assises en 2002 avec près de 500 participants).

L'Agenda 21 du Pays de la Haute Gironde s'inscrit dans la continuité de la charte de Pays ; il en constitue le prolongement direct et la renforce, tant au niveau de son contenu que de sa démarche méthodologique. Il est l'aboutissement de la démarche d'évaluation et de réorientation du projet territorial de la Haute Gironde élaboré il y a cinq ans dans le cadre de la charte de Pays.

**L'Agenda 21 concrétise l'engagement du Pays, de son projet stratégique à son action de terrain, dans le développement durable.**

Ce rapport d'activités présente l'état d'avancement de la démarche Agenda 21 du Pays de la Haute Gironde, les actions entreprises durant l'année 2008 et les perspectives pour l'année 2009.

## 1. Communication Agenda 21

### Modes de communication effectués auprès des acteurs/partenaires et de la population

Suite aux élections municipales de mars 2008, un temps d'information en direction des nouveaux élus du Pays et des nouveaux membres du Conseil de Développement a été nécessaire. Il a porté sur les actions menées par le Pays, son organisation et sa démarche de projet de territoire (de la charte de Pays à l'Agenda 21). Un **dossier synthétique de présentation du Pays et de ses actions** a donc été remis à chaque Conseiller syndical et à chaque membre du Conseil de Développement (Cf. document joint – annexe 1).

Le Pays continue d'adresser également par mail (et encore par courrier pour quelques-uns des destinataires) tous les mois **une lettre d'informations** à plus de 200 destinataires : l'ensemble des maires du Pays, les Présidents et techniciens des Communautés de communes, les membres du Conseil de Développement, les membres du Conseil de Formation, nos partenaires institutionnels (Préfecture, Sous-Préfecture, Conseil Régional d'Aquitaine, Conseil Général, SMIDDEST, SMICVAL...), les acteurs de notre territoire (OT, ANPE, Syndicats viticoles, presse, ...) ou intervenant sur son périmètre (IDDAC, Ligue de l'Enseignement, CCI, CMA...), les territoires voisins (Pays Libournais, Pays Médoc, Pays Entre Deux Mers,...), ... (Cf. document joint – annexe 2)

Le Pays a également sur son **site Internet** une rubrique dédiée à l'Agenda 21 du Pays et au Développement Durable (elle sera restructurée complètement courant 2009).

**Des réunions publiques** associant la population et les acteurs institutionnels, socio-économiques, associatifs du territoire, à l'élaboration de projets spécifiques s'inscrivant dans le cadre de l'Agenda 21 du Pays, ont été organisées au cours de l'année 2008. A titre d'exemple :

- Les « Ateliers du Numérique » dans le cadre du Pôle de Ressources Numériques sont des groupes de travail constitués pour alimenter en projets et réflexion le Pôle de Ressources Numériques. Environ 40 à 50 personnes y participent: membres du Conseil de Développement, représentants d'associations, d'établissements scolaires, de collectivités et leurs groupements (Conseil Régional, Conseil Général, CDC, communes, Syndicat Mixte Gironde Numérique), d'entreprises du secteur des multimédias et de la télécommunication,...

Le Pays a également utilisé **la presse locale** pour communiquer sur ses actions (voir la revue de presse jointe – annexe 3).

## 2. Organisation du pilotage du projet

**Nom et statut de l' élu référent** : Bernard BOURNAZEAU, Président du Syndicat Mixte du Pays de la Haute Gironde, et Brigitte MISIAK, Vice-Présidente du Pays en charge du Développement Durable, de la Culture et des TIC (cette Vice-Présidence n'existait pas dans le précédent mandat).

**Nom et statut du référent administratif** : Sébastien Rouaud, DGS/Chef de projet Pays

**Temps passé par le référent administratif de l'Agenda 21, en équivalent temps plein (annexe 4 - salaires) : temps plein**

**Composition du comité de pilotage** (nom et statut des membres)

Le Comité de Pilotage général de l'Agenda 21 a un rôle de coordination général de l'Agenda 21.

- de l' élu référent Agenda 21 (Président du Pays)
- des membres du Bureau du Syndicat Mixte
- de 2 représentants du Bureau du Conseil de Développement
- du référent technique Agenda 21 du Pays
- des autres membres de l'équipe du Pays

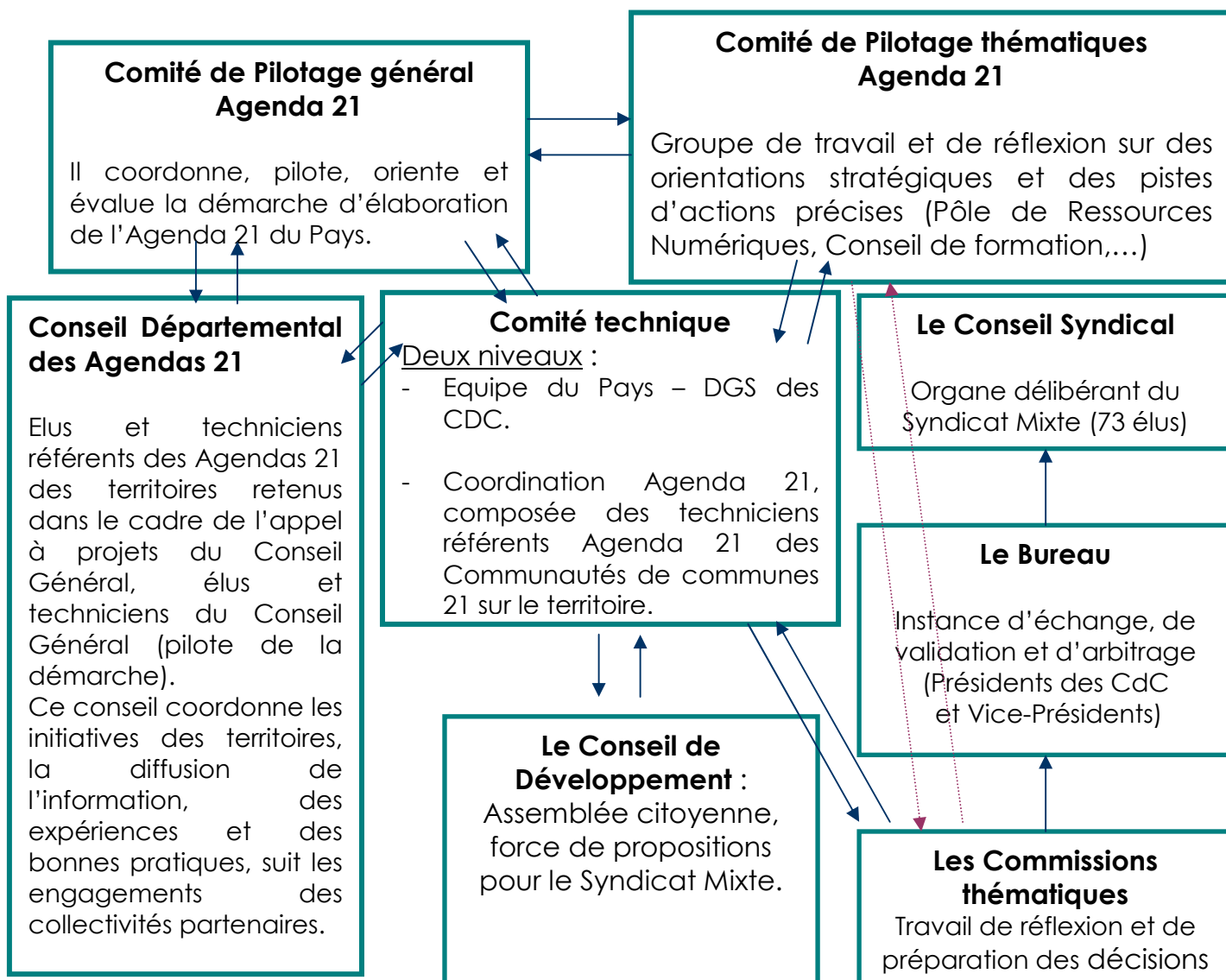
- des Conseillers Généraux
- des référents administratifs Agenda 21 des CDC (pour les CDC engagées dans une démarche Agenda 21)
- du Conseil Général 33
- et de partenaires institutionnels (CAF, DIREN, ADEME, ...)

Il ne s'est pas réuni en 2008. Sa composition a évolué suite aux élections :

Monsieur	BOURNAZEAU	Bernard	Président du Pays de la Haute Gironde Référent Agenda 21
Madame	MISIAK	Brigitte	Vice-Présidente du Pays en charge du Développement Durable, de la Culture et des TIC
Monsieur	ROUAUD	Sébastien	DGS/chef de projet Pays, référent technique Agenda 21
Monsieur	OTIN	Sébastien	Chargé de mission « Tourisme et Environnement »
Mademoiselle	LALANDE	Eve	Chargée de mission « TIC et Culture»
Monsieur	VILLAR	Pierre	Président de la Communauté de Communes du canton de Blaye, Vice-Président du Pays en charge du tourisme
Madame	POUGET	Valérie	DGS Communauté de Communes du canton de Blaye
Monsieur	BLANC	Jean-Franck	Président de Bourg en Gironde Communauté de Communes, Vice-Président du Pays en charge de l'économie
Monsieur	GANTCH	Sébastien	DGS Communauté de Communes du canton de Bourg
Monsieur	RAIMBAULT	Matthieu	Référent technique Agenda 21 Communauté de Communes du canton de Bourg
Monsieur	MABILLE	Christian	Président de la Communauté de Communes du Cubzaguais
Monsieur	BERTAUD	Nicolas	DGS Communauté de Communes du Cubzaguais
Madame	BODÉÏ	Magali	Chargé de Mission Economie et Agenda 21
Monsieur	PLISSON	Philippe	Député, Conseiller Général, Président de la Communauté de communes de l'Estuaire
Madame	MARTIN	Sylvie	DGS Communauté de Communes de l'Estuaire
Madame	CABON	Céline	Chargée de mission Agenda 21 Communauté de Communes de l'Estuaire
Monsieur	PERALDI	Bernard	Président de la Communauté de Communes du Canton de Saint-Savin
Monsieur	LARRE	Rafael	DGS Communauté de Communes du Canton de Saint- Savin
Monsieur	BALDES	Denis	Membre du Bureau du Pays
Monsieur	CLUZEAU	Hervé	Membre du Bureau du Pays
Monsieur	LOTIGIE	Christophe	Sous-Préfet de Blaye
Monsieur	COUDESFEYTES	Jean-Michel	Chef de Service - DIREN
Monsieur	ROUSSET	Alain	Président du Conseil Régional d'Aquitaine
Monsieur	COURTADE	Philippe	Service Environnement
Madame	BIENES	Cécile	Conseil Régional d'Aquitaine
Monsieur	JIMENEZ	Julien	Chargé de Mission Agenda 21
Monsieur	MADRELLE	Philippe	Président du Conseil Général de la Gironde
Monsieur	MAUGEIN	Jacques	Conseiller Général du canton de Saint-André-de Cubzac
Monsieur	JEANJEAN	Max	Conseiller Général du canton de Bourg
Monsieur	LORIAUD	Xavier	Conseiller Général du canton de Blaye
Monsieur	RENARD	Alain	Conseiller Général du canton de Saint-Savin
Madame	CHABAUD	Julie	Mission Agenda 21
Madame	PERTUIS	Christine	Directrice du Développement Territorial
Monsieur	FAVREAU	Gilles	Chargé de mission - ADEME
Monsieur	ZIMMERMANN		Directeur CAF
Monsieur	MIRANDE		Conseiller Territorial CAF
Monsieur	QUERAL	Michel	Délégué Conseil de Développement + un autre représentant à désigner

## Organisation du pilotage et de la concertation interne mise en place

### Coordination interne et externe du projet Agenda 21



En 2009, le Pays va se doter d'une Commission de travail « Développement Durable et démarche participative » qui alimentera directement et transversalement la démarche Agenda 21 du Pays et en assurera le suivi, pilotera l'élaboration du Plan Climat Energie de la Haute Gironde (réflexion en cours) et la démarche participative (lien avec le Conseil de Développement, association de la population, ...). Les membres de cette Commission pourront intégrer le Comité de Pilotage.

### Moyens techniques et financiers mobilisés pour l'élaboration de l'Agenda 21

#### ➤ L'équipe du Syndicat Mixte :



Chaque mois, se tient une réunion d'équipe afin d'assurer une meilleure connaissance et une meilleure appropriation des projets par l'ensemble des techniciens du Syndicat. Ces réunions sont animées par le DGS, référent technique Agenda 21.

D'autre part, tous les mois et demi, des réunions sont organisées entre les Directeurs des Communautés de communes (y compris la CdC de Saint-Savin qui a élaboré un Schéma d'Aménagement et de Développement Durable, sans avoir pour autant répondu à l'appel à projet du Conseil Général) et l'équipe du Pays pour se coordonner, échanger sur les projets des uns et des autres.

Depuis cette année, en plus de ces réunions, un groupe de travail constitué des référents techniques des Agendas 21 du Pays et des CDC a été créé pour assurer une meilleure coordination des Agendas 21, se concerter sur la méthodologie d'élaboration des différents Agendas 21 en cours sur le territoire, partager les expériences et les informations, mettre en place des actions communes.

#### Détail des postes de personnel

Poste	Durée	Salaire mensuel total Salaire brut + charges + régime indemnitaire	Coût Total 2008
<b>DGS</b>	12 mois	3 469	<b>41 625</b>
<b>Chargé de mission Tourisme</b>	12 mois	2 881	<b>34 571</b>
<b>Chargé de mission TIC/Culture</b>	12 mois	2 959	<b>35 509</b>
<b>Secrétariat Comptabilité</b>	12 mois	2 377	<b>28 528</b>
<b>TOTAL</b>		<b>11 686</b>	<b>140 233</b>

#### **Partenariats publics et/ou privés générés et leur objet général** (Points forts et difficultés rencontrées)

Il n'y a pas eu d'actions nouvelles de sensibilisation tout public en 2008. Compte tenu des élections de mars 2008, du renouvellement du Syndicat Mixte en mai et du Conseil de Développement en octobre, la priorité a été donnée à l'information sur le fonctionnement du Pays, les actions réalisées et les projets à venir du Pays, etc., en direction des nouveaux Conseillers Syndicaux et nouveaux membres du Conseil de Développement.

Le Pays a poursuivi en 2008 des « chantiers partenariaux public-privé » engagés les années précédentes :

- La coordination des Services d'Aide à Domicile pour les Personnes Agées.

Plusieurs services d'aide à domicile pour les personnes âgées interviennent en Haute Gironde : trois Communautés de communes (Estuaire, Bourg en Gironde et Blaye) et trois associations (AMAD à Saint-Savin, Association d'Aide à Domicile de Saint-André de Cubzac, AEM à Mirambeau).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, la politique gérontologique est de la compétence du Conseil Général de la Gironde. C'est dans le cadre de l'appel à projet pour les demandes d'autorisation de service faites les prestataires de services d'aide à domicile auprès du Conseil Général qu'en juin 2007, un groupe de coordination réunissant tous les associations et CDC concernées s'est constitué, le Pays assurant son organisation et son animation à leur demande.

C'est un lieu d'échange d'expériences, d'informations, d'accompagnement à l'élaboration des dossiers de candidature à constituer en vue du passage en CROSMS et de l'octroi de l'autorisation auprès du Conseil Général, de travail en commun (pistes d'actions : télégestion, formation,...). Il s'est réuni 8 fois au cours de l'année écoulée.

- Au niveau de la culture, autour :

- de la lecture publique :

Le Pays a mis en place en 2006 des ateliers dans chaque CDC, composés de personnel de bibliothèques, d'élus et de techniciens des CDC dont l'objectif premier a été de mettre en réseau les personnes et les structures pour coordonner et apporter son soutien à la mise en place d'actions de développement de la lecture publique en Haute Gironde. Ceci impliquait la réalisation d'un état des lieux de l'existant et une volonté commune de se mettre en réseau pour se moderniser : formation, informatisation...

L'atelier de la CDC du canton de Saint-Savin, composé de 6 bibliothèques, après deux ans de travail, se lance cette année dans l'informatisation de ses bibliothèques dans le cadre du Pôle de Ressources Numériques après avoir mis en circulation un fonds intercommunal d'ouvrages et des moyens d'animations communs.

Cette expérimentation devrait trouver écho dans d'autres CDC du territoire (Cubzaguais,...).

- du théâtre :

Avec les Chantiers-théâtre de Blaye et de l'Estuaire, le Pays a réalisé un recensement des acteurs locaux du théâtre pour élaborer un guide d'information qui est disponible sur le site internet du Pays. Ils ont assuré également l'animation de deux groupes de travail : associations de théâtre amateurs et compagnies professionnelles (réseau de près de 20 compagnies amateurs et professionnelles).

Théâtre amateurs : le partenariat a abouti à l'organisation deux journées dédiées au théâtre amateur dans le cadre de l'édition 2008 du festival de théâtre de Blaye et de l'Estuaire. Plus de 500 spectateurs ont vu jouer quatre d'entre elles les 23 et 24 août à la Chapelle des Minimes, dans des conditions professionnelles.

Compagnies professionnelles : une réflexion pour la création d'une charte commune est en cours, avec l'appui du Pays et du DLA de Gironde.

- L'oenotourisme avec les professionnels du tourisme (CDC, OTs, restaurants,...) et de la viticulture (syndicats viticoles, châteaux,...), via l'opération « Destination Vignobles ».

D'autres ont été relancé ou créé cette année, notamment dans les domaines suivants :

- Constitué en 2001, et après une pause d'un peu plus d'un an liée aux élections, le **Conseil de Formation** du Pays de la Haute Gironde a été relancé. Il réunit l'ensemble des chefs d'établissements scolaires (Collèges et Lycées, publics et privés), le CIO de Blaye, les responsables d'organismes de formations, l'ANPE, la Mission locale, ... Son objet premier est de travailler sur les manques et les complémentarités de l'offre de formation en Haute Gironde, et ce au regard des spécificités du territoire concerné.

La Haute Gironde est le seul territoire à être doté d'une instance de ce type. A ce titre, il est identifié comme un territoire de formation « organisé » par les partenaires décideurs (Rectorat, CRA,...), ce qui lui confère un poids et une légitimité plus importante auprès d'eux.

Ce groupe de travail s'est donné pour objectif en 2009 de travailler :

- o à l'actualisation du diagnostic établi il y a 3 ans concernant l'offre de formation et le niveau de qualification de la population locale qui montrait des carences fortes en Haute Gironde, comparativement à ce qui est proposé ailleurs (BTS, Bac Pro,...).

- o à la mise à jour du « document unique » des formations élaboré il y a 3 ans qui recense l'ensemble de l'offre de formations du territoire. De nouvelles formations ont vu le jour depuis.
- Les TIC avec les Ateliers du Numérique dans le cadre de la création d'un Pôle de Ressources Numériques en Haute Gironde : composé de tous les acteurs publics (communes, CDC, établissements scolaires, partenaires institutionnels (Gironde Numérique, CG33, ...) et privés (associations, entreprises, AEC, CCI ...) relevant du champ des TIC, ce groupe de travail est mobilisé pour participer à la mise en œuvre du programme d'actions global du PRN.

### 3. La méthodologie : la participation et la transversalité

#### **Politique de concertation menée, y compris avec la société civile, pour l'élaboration de l'Agenda 21 local** (*Points forts et difficultés rencontrées*)

- En interne :
  - Réunions de Bureau du Pays tous les mois et du Conseil syndical tous les deux mois et demi : information sur les « actions phares » mises en œuvre par le Pays et validation de leurs principales étapes
  - Réunions techniques d'échanges d'information, de concertation, de mise en cohérence des projets, entre les DGS des CDC et l'équipe du Pays. A raison d'une réunion tous les mois et demi.
  - Réunion Coordination des Agendas 21, avec les techniciens référents de chaque CDC (en place depuis cette année).
- En externe :

Instance de consultation du Pays composé d'entreprises, d'associations, de partenaires sociaux ou simples habitants, le Conseil de Développement du Pays a été renouvelé pour la première fois depuis sa création en janvier 2003.

Un appel à candidature a été adressé en août 2008 aux anciens membres et aux partenaires engagés dans des projets portés par le Pays mais qui ne faisaient pas partie du Conseil de Développement. Dans sa nouvelle configuration, le Conseil de Développement est aujourd'hui composé de 63 membres (cf. liste jointe en annexe 5).

Les élus du Pays ont souhaité institutionnaliser les relations entre le Conseil de Développement et le Pays, en s'inspirant du fonctionnement entre le CESR et la Région.

De nouvelles modalités de travail entre le Conseil de Développement et le Pays ont donc été définies :

- saisie du Conseil de Développement par le Pays pour avis,
- intégrer l'avis du Conseil de Développement dans les fiches de synthèse transmises aux élus pour les Conseils syndicaux,
- définir chaque année une « feuille de route commune cohérente avec les priorités du Pays »
- rencontre « inter-assemblées » (Pays et Conseil de Développement) une à deux par an,
- maintenir la possibilité pour le Conseil de Développement de s'autosaisir d'une question s'il le souhaite

Les élus du Pays ont saisi le Conseil de Développement sur les sujets suivants :

- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Etude sur les services à la population
- Avis sur le dossier de candidature à un nouveau contrat de Pays (évaluation et nouvelles orientations pour le futur contrat)
- Avis sur le nouveau contrat de Pays (programmes d'actions)

Le Conseil de Développement de la Haute Gironde s'est réuni dans sa nouvelle configuration le 14 octobre dernier pour une réunion d'installation, puis à deux reprises pour des séances de travail sur l'évaluation du contrat de Pays et du projet de territoire, ainsi que la formalisation d'une contribution dans le cadre du dossier de candidature à un nouveau Contrat de Pays à déposer auprès du Conseil Régional (cf. synthèse de la contribution du Conseil de Développement – annexe 5).

### Eléments d'articulation avec la démarche engagée par le Conseil Général de la Gironde

Ligne transversale	Ce qui a été fait en interne et pour les habitants et partenaires, quels projets, quels acteurs internes et externes sont concernés ; points forts et difficultés rencontrées
Service Public/ Intergénération	<p>① <u>Etude Logements des jeunes</u></p> <p>Le Pays, les cinq Communautés de communes qui le composent et la Mission Locale, ont réalisé en 2007 une étude portant sur la création d'une Résidence Sociale – Foyer Jeunes Travailleurs « éclaté » dite « soleil », c'est-à-dire avec des logements répartis sur l'ensemble des cantons de Haute Gironde et des services communs (animation, gestion administrative,...) localisés sur deux pôles qui pourraient être implantés à Blaye et Saint-André de Cubzac. Ce projet a été présenté en janvier 2008 aux partenaires potentiels : Etat (DDE et DDASS), Conseil Régional, Conseil Général, CAF, MSA,... Un travail de négociation avec les partenaires a été conduit en 2008, notamment avec l'Etat.</p> <p>Mais ce dernier juge le concept de Résidence Sociale – Foyer Jeunes Travailleurs « soleil » inadapté à la Haute Gironde et nous demande de réorienter notre projet, en privilégiant la recherche de la complémentarité des solutions à apporter (sous-location, colocation, logements étudiants, logements sociaux classiques (PST « jeunes »), résidence sociale,...) au regard de la diversité des situations des jeunes de notre territoire.</p> <p>Pour cela, un travail a été engagé fin 2008 et est en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'une part, avec la Mission locale, les deux MDSI et les établissements scolaires, afin d'affiner la typologie des jeunes (moins de 30 ans) en situation de recherche de logements,</li> <li>- et d'autre part, avec les communes et CDC, afin de recenser les opportunités de bâti et de foncier disponibles et susceptibles d'être utilisés pour des logements pour les jeunes.</li> </ul> <p>Acteurs externes et internes : Pays, CDC, Mission Locale, Etat (DDASS et DDE), CG33 (MDSI, Service Habitat), CRA, Conseil de Formation...</p> <p>Points forts : concertation et co-construction du projet, consensus des élus du territoire sur le diagnostic et les enjeux</p> <p>Points faibles : position défavorable de l'Etat quant au choix de RS-FJT « soleil » et de la structure porteuse (Syndicat Mixte du Pays de la Haute Gironde) qui nous impose de revoir le projet</p> <p>② <u>Mise en place du Pôle de Ressources Numériques - PRN</u></p> <p>Acteurs internes et externes : Pays, CDC, associations, établissements scolaires, entreprises, AEC, Gironde numérique, CCI, partenaires financeurs (CG, CRA,...)...</p> <p>Services à la population : mise en réseau des bibliothèques sur le canton de Saint-Savin, création d'une Cyberbase à la MSP de Bourg en Gironde, création de PAPI (Point d'Accès Public à Internet) à la Maison de la</p>

	<p>Solidarité de Saint-Ciers et les Points Jeunesse à Saint-André de Cubzac (CDC Cubzaguais),...</p> <p>③ <u>Groupe de travail « Coordination des services d'aide à domicile »</u>, dans le cadre de leur demande d'autorisation auprès du Conseil Général</p> <p>Acteurs externes et internes : Pays, CDC, associations, CG33</p> <p>Points forts : concertation entre les structures, recherche d'une harmonisation de leurs pratiques et fonctionnements, améliorer le service (démarche qualité), mise en place d'actions communes (télégestion, formation (PCH, maltraitance,...),... )</p> <p>Points faibles/difficultés : absence de CLIC gérontologie sur le territoire, offre concurrentielle d'entreprises privées, maintien de l'équilibre territorial dans l'organisation des services d'aide à domicile, ...</p> <p>Le groupe de travail a actuellement recours à un DLA pour du conseil et de l'expertise sur ces différents chantiers communs.</p> <p>L'ensemble des structures ont déposé leur dossier de demande d'autorisation auprès du Conseil Général.</p>
Citoyenneté et participation	<p>① <u>Renouvellement du Conseil de Développement</u></p> <p>Le Conseil de Développement a renouvelé ses membres à plus de 70 % ; il comprend 63 membres et est représentatif d'une grande diversité d'acteurs.</p> <p><u>Répartition géographique</u> : 18 Blaye, 13 Bourg, 10 Saint-Savin, 7 Saint-Ciers, 7 Cubzaguais, 2 SIVOM, 4 Extérieurs au territoire</p> <p><u>Secteurs d'activités</u> : 11 Environnement/cadre de vie, 10 Culture, 10 Economie, 7 Formation, 7 Insertion, 5 Services, 4 Tourisme, 2 Sports/jeunesse, 7 Divers</p> <p>Points forts : remobilisation des acteurs du territoire, renouvellement important synonyme d'une nouvelle dynamique, définition concertée de nouvelles modalités de travail entre les élus et le Conseil de Développement,...</p> <p>② <u>Communication</u></p> <p>Les élus du Pays souhaitent s'ouvrir au maximum à la population. Il a été convenu avec les Communautés de communes que dans le cadre de leurs journaux, un encart soit dédié aux actions menées conjointement dans le cadre du Pays.</p> <p>③ Co-organisation avec le Conseil Général des ateliers sur les <u>manifestations éco-responsables</u>, à l'échelle du Libournais et de la Haute Gironde</p> <p>3 ateliers se sont déroulés à Saint-André de Cubzac (animation Méduli Nature).</p>

Développement solidaire et responsable des Territoires	<p>① <u>Dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat</u> (toujours en cours de validation auprès des CDC), le Pays réalise actuellement une étude pré-opérationnelle à la mise en place d'une OPAH en Haute Gironde qui comprendra notamment un volet thermique.</p> <p>Points forts : concertation avec les communes (enquête sur les logements potentiellement indignes) et les propriétaires (enquête auprès de plus de 500 propriétaires de logements vacants), des objectifs affirmés (lutte contre l'insalubrité, la précarité énergétique,...) et territorialisés,...</p> <p>② <u>Projet de SCOT de Pays</u></p> <p>Points forts : réunion de concertation et d'échanges entre les Présidents du Pays, des CDC, du SIVOM et le Sous-Préfet sur ce thème, au cours de laquelle s'est dégagé un consensus autour de l'intérêt d'un SCOT. Cela a été validé par les élus du Pays dans la « feuille de route à 5 ans ».</p> <p>Points faibles : démarche de SCOT déjà en cours sur la CDC du Cubzaguais (problème d'articulation des deux démarches), incertitudes liées à la procédure, questionnements des élus autour de l'interaction SCOT/ projet de grand contournement autoroutier de Bordeaux,...</p>
---	---

### **Cohérence de l'action publique** *(Points forts et difficultés rencontrées)*

Plusieurs réunions de travail sur l'évaluation du Contrat de Pays et du projet de territoire ont été organisées au niveau du Bureau du Pays, dans la perspective de la renégociation des futurs contrats avec les partenaires (cf. documents joints en annexe 6).

Ce travail a été partagé avec le Conseil de Développement lors d'une réunion sur ce thème le 4 décembre dernier, au cours de laquelle le Président du Pays a présenté les principaux éléments de cette évaluation.

Points forts :

- Evaluer pour s'améliorer
- L'évaluation est une condition nécessaire en vue de la renégociation des futurs contrats avec les partenaires

Difficultés rencontrées :

- La difficulté à consacrer du temps à l'évaluation, dont l'intérêt n'est parfois pas très bien perçu par les élus (l'évaluation se faisant au détriment de l'action immédiate, alors qu'elle a pour objectif de « bonifier » l'action)
- Un fort renouvellement des élus et du Conseil de Développement

### **Bilan de l'état d'avancement de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 local** *(étapes franchies en 2008 - Points forts et difficultés rencontrées)*

Étapes franchies en 2008 :

- « Evaluation et réorientation du projet de territoire ». A été actualisé et représenté en Bureau de Pays en 2008, puis partagé en décembre dernier avec le Conseil de Développement.
- Identification des enjeux et priorités à cinq ans pour la Haute Gironde par les élus et le Conseil de Développement, dans le cadre de la candidature à un nouveau Contrat de Pays avec le Conseil Régional.
- Validation d'une « feuille de route à 5 ans » évolutive qui constitue la base du futur programme d'actions Agenda 21 du Pays (annexe 7)

#### 4. Evaluation partagée

##### Politique d'évaluation menée par la collectivité

##### 4.1. Evaluation au regard des finalités et des principes d'actions de l'Agenda 21 de la Gironde

Intégration Finalités	2006 1 à 5	2007 1 à 5	2008 1 à 5	2009 1 à 5	Pistes d'amélioration
Satisfaction des besoins fondamentaux des girondins	3	2	2	3	Garantir l'accès aux droits fondamentaux (alimentation, soins, logements) pour les personnes, notamment pour les plus fragiles, est un enjeu fort identifié par le Conseil de Développement et repris par les élus.
Développement équilibré, solidaire et responsable du territoire girondin	3	3	4	4	Le Pays va engager en 2009 une OPAH et en 2010 un SCOT à son échelle (achèvement SCOT Cubzaguais, phase préalable (transfert compétences, modification statuts,...) en 2009).
Solidarité entre les territoires et les générations	2	3	3	4	Le Pays va poursuivre en 2009 sa réflexion pour la mise en place d'un CLIC et sur le logement des jeunes.
Préservation et valorisation des ressources naturelles et culturelles	3	3	3	4	Mise en œuvre du projet touristique de Pays Initier la réflexion sur un Plan Climat Energie Territorial
Dynamique citoyenne et sens de l'action collective	3	2	4	4	Garantir la pérennité de la nouvelle dynamique du Conseil de Développement
Innovation et changement des pratiques individuelles et collectives	2	2	3	4	Développement des usages des TIC (services à la population, concertation,...)

Principes d'action	2006 1 à 5	2007 1 à 5	2008 1 à 5	2009 1 à 5	Pistes d'amélioration
la concertation	3	2	4	5	
la transversalité	4	3	3	4	
la prise en compte de la dimension temporelle	2	2	2	2	
le pragmatisme et l'évaluation	2	4	4	4	Mise en place d'une évaluation en continu
le principe de responsabilité	3	3	3	3	
le primat au service public	3	3	4	4	Elaboration d'un Schéma de services à la population
l'accent sur l'éducation	3	3	3	3	
la prévention	1	1	1	1	
l'approche territoriale et la contractualisation	4	4	4	5	Négociation des nouveaux contrats avec les partenaires
le partenariat	4	5	5	5	
l'équité	3	3	3	3	
la solidarité	3	3	4	4	

NB : 1 = peu pris en compte ; 2 = pris en compte indirectement ; 3 = pris en compte comme objectif explicite ; 4 = pris en compte comme objectif explicite et mesuré soit quantitativement, soit qualitativement ; 5 = pris en compte comme objectif explicite et mesuré quantitativement et qualitativement

## 5. Démarche envisagée en 2009

- Démarche d'élaboration de l'Agenda 21 : Etapes 2009
  - Mobilisation interne
    - Recrutement d'un chargé de mission Développement Durable, en charge du suivi de la démarche Agenda 21 et du Plan Climat Energie Territorial
    - Mise en place de la Commission thématique de travail du Syndicat Mixte « Développement Durable et Démarche participative », présidé par B. Misiak, Vice-Présidente en charge du Développement Durable
    - Accentuer la fréquence des réunions du groupe de travail spécifique des Référents Agenda 21
  - Mobilisation des acteurs locaux
    - Poursuivre sur la nouvelle dynamique du Conseil de Développement
    - Poursuivre les chantiers partenariaux en cours (ateliers du numérique,...)
  - Partenariats (en précisant leur objet)
    - OPAH : dispositif de lutte contre l'habitat insalubre avec l'ANAH, la DDASS, le Tribunal d'Instance, le CG33, la CAF,...
    - Programme Leader « Amplifier la structuration et le développement durable de l'Estuaire de la Gironde » : animation conjointe avec le SMIDDEST et les autres territoires engagés dans la démarche
  - Cohérence de l'action publique / Evaluation continue et partagée
- Etapes à passer : validation d'un premier programme d'actions Agenda 21 2009-2011 et mise en place d'un système d'évaluation continue
- Actions / projets intégrant les premiers principes posés par l'Agenda 21 (dans le but de recenser les « bonnes pratiques »)
    - Phase préparatoire au projet de SCOT
    - Mise en place d'une OPAH avec un volet thermique
    - Réflexion sur la mise en place d'un Plan Climat Energie Territorial à l'échelle du Pays (expérimentation avec le Conseil régional)
    - Projet d'élaboration d'un Schéma de Services à l'échelle du Pays

**Le Pays de la Haute Gironde envisage de déposer sa candidature au nouvel appel à projets du Conseil Général pour la mise en œuvre de son programme d'actions Agenda 21 2009-2011.**

---

**ANNEXES :**

**Annexe 1 – Dossier de présentation du Pays et de ses actions**

**Annexe 2 – Lettres d'informations du Pays**

**Annexe 3 – Revue de presse**

**Annexe 4 – Salaires**

**Annexe 5 – Conseil de Développement : composition et synthèse des travaux sur les enjeux à cinq ans pour la Haute Gironde**

**Annexe 6 – Evaluation du Contrat de Pays et du projet de territoire**

**Annexe 7 - « Feuille de route » à 5 ans du Pays**